

CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES SUR LE PLATEAU DE ALLADA (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)

Noël Colomb DEGBE-KETE

Laboratoire Pierre Pagney : Climat, Eau, Ecosystème et Développement (Université
d'Abomey-Calavi 01 BP 526, Cotonou 01, Bénin

dkcolomb@gmail.com

&

Franco-Neo Camus DJESSONOU

Centre Autonome Pour Le Volontariat, L'entreprenariat, La Recherche Et Les
Innovations de L'UAC (CVERI-UAC)

francodjessonou@gmail.com

&

Cheto Mathieu LANOKOU

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

chetolanokou@gmail.com

&

Euloge OGOUWALE

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

ogkelson@yahoo.fr

Résumé : Le développement agricole s'accompagne de l'essor d'activités en amont et en aval. Mais plusieurs contraintes freinent le développement des entreprises agricoles sur le Plateau de Allada. La présente recherche analyse les contraintes au développement des entreprises agricoles sur le Plateau de Allada.

La démarche méthodologique s'articule autour de la collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats. Les enquêtes de terrain ont été effectuées sur un échantillon de 256 personnes dans 43 localités des 5 communes du Plateau. Le traitement des données a été réalisé à l'aide des logiciels SPSS et ArcView.

Les résultats montrent que plusieurs contraintes affectent l'entreprenariat agricole. Le Plateau de Allada enregistre des déficits pluviométriques marqués par 15 années déficitaires sur la période de recherche. En outre, il existe des contraintes à l'accès au financement comme la garantie financière qui fait un montant équivalent à 10 à 15 % du montant sollicité. Le taux d'intérêt sur le remboursement du crédit obtenu varie entre 12 et 19 %. Le taux d'analphabétisme des entrepreneurs qui est de 41 % constitue également une contrainte. Pour gérer ces contraintes, 55 % des entrepreneurs agricoles vendent leurs produits sur le marché noir, 33 % bradent leurs productions et 48 % font recours à des prêts dans des conditions non réglementaires.

Mots clés : Plateau de Allada, entreprises agricoles, contraintes

Abstract : Agricultural development is accompanied by the boom in upstream and downstream activities. But several constraints hamper the development of agricultural businesses on the Plateau de Allada. This research analyzes the constraints to the development of agricultural enterprises on the Plateau de Allada.

The methodological approach revolves around data collection, data processing and analysis of results. The field surveys were carried out on a sample of 256 people in 43 localities of the 5 communes of the Plateau. Data processing was performed using SPSS and ArcView software. The results show that several constraints affect agricultural entrepreneurship. The Plateau de Allada records rainfall deficits marked by 15 years of deficit over the research period. In addition, there are constraints on access to financing such as the financial guarantee which amounts to an amount equivalent to 10 to 15% of the amount requested. The interest rate on the repayment of the credit obtained varies between 12 and 19%. The illiteracy rate of entrepreneurs, which is 41%, is also a constraint. To manage these constraints, 55% of agricultural entrepreneurs sell their products on the black market, 33% sell off their products and 48% resort to loans under non-regulatory conditions.

Keywords : Plateau of Allada, agricultural enterprises, constraints

Introduction

Le secteur agricole joue un rôle primordial dans le développement socio-économique (D. Yonli, 2015, p.2). Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, l'agriculture peut contribuer de manière significative au produit intérieur brut national (PIB) tout en créant aussi des emplois (UNSCN, 2014, p.17). En dépit de son rôle plus qu'éminent de la création d'emplois pour des milliers de ménages, l'entrepreneuriat agricole est sujet à d'innombrables difficultés. En effet, le faible rendement de la production agricole est resté presque stable au cours des deux dernières décennies, alors que les besoins de la population ont continué à augmenter, du fait de la croissance démographique (L. D. Ahomadikpohou, 2015, p.18). L'accès à la terre est devenu un frein à l'exercice de cette agriculture dans un contexte d'étalement des villes sous l'effet de la croissance démographique (M. Kanda et al., 2017, p.9). L'appui au niveau de la gestion économique et commerciale et de la gouvernance aux entreprises agricoles (surtout des micros-, petites et moyennes entreprises) est souvent de qualité insuffisante (SES, 2018, p.18). A ces facteurs limitants s'ajoutent les changements climatiques et la volatilité du prix des denrées alimentaires. Ils représentent une menace majeure qui peut davantage vulnérabiliser les ménages et pousser tous les jours un peu plus de familles dans le cercle vicieux de la pauvreté (GAFSP, 2013, p.4). Au Bénin, l'insuffisance des espaces agricoles aménagés, une mécanisation agricole insuffisante et inadaptée, le mauvais suivi des

itinéraires techniques, la faible diffusion et/ou adoption des technologies de la recherche, le manque (de stratégies) d'investissements, le manque de politique foncière appropriée entravent le développement de l'agriculture commerciale (E. G. Djodjo, 2017, p.6). Sur le Plateau de Allada, les terres cultivées s'épuisent à un rythme accéléré et les rendements des cultures baissent continuellement. Les entreprises agricoles sont limitées par la fluctuation volatile des prix, les difficultés de satisfaire aux normes commerciales requises à l'échelle locale, régionale ou internationale, les difficultés de prospérer et d'intégrer des marchés à plus forte valeur ajoutée. La présente recherche a pour objectif d'analyser les contraintes au développement des entreprises agricoles sur le Plateau de Allada.

1. Présentation du milieu d'étude

Le milieu d'étude se situe entre 2°00' et 2°27' de longitude est et entre 6°20' et 6°50' de latitude nord. Il couvre une superficie d'environ 2 358, 05 km², soit plus de 66 % de la superficie totale du département de l'Atlantique (V. N. Adjahossou, 2014, p.3). La figure 1 illustre les situations géographique et administrative du Plateau.

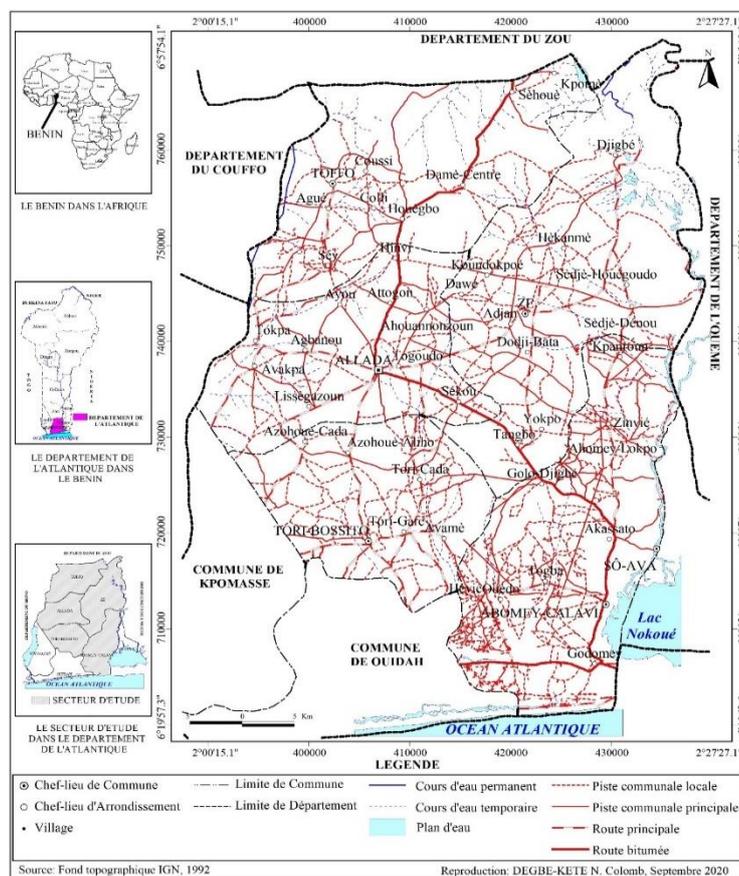


Figure 1 : Situations géographique et administrative du Plateau de Allada

Le Plateau de Allada est situé dans le département de l'Atlantique. Il est limité au nord par le département du Zou, au nord-ouest par le département du Couffo, au sud par l'océan Atlantique, au sud-est par la commune de Sô-Ava et le département du Littoral et au sud-ouest par la commune Bopa. Il regroupe les communes d'Abomey-Calavi, Allada, Toffo, Tori-Bossito et Zè dont les quatre (04) dernières sont considérées comme le grenier du département du Littoral.

2. Méthodologie

2.1. Données utilisées

Les données climatiques (hauteurs de pluies et températures) des stations de Cotonou, Allada et Bohicon ont été utilisées sur la période 1961-2017 pour analyser les tendances climatiques et thermiques sur la période de recherche. Les informations socioéconomiques liées aux contraintes des entreprises agricoles ont été obtenues à l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) pôle 7 et au niveau des entreprises agricoles.

2.2. Échantillonnage

La taille de l'échantillon a été déterminée suivant la méthode probabiliste de Schwartz (1995) à savoir : $\beta = Z\alpha^2 \times PQ/I^2$ Avec : β = taille de l'échantillon ; $Z\alpha = 1,96$: Ecart réduit correspondant à un risque α de 5 % ; $P = n/N$ avec P =la proportion des ménages agricoles ; n = nombre de ménages agricoles ; N = nombre total de la population. Au total 223 personnes ont été interviewées.

1.3. Méthode de traitement des données

Les données recueillies sont dépouillées traitées et analysées avec les logiciels statistiques. Les méthodes de traitement des données constituent l'avant-dernière étape de la méthodologie adoptée. Les questionnaires remplis et renseignés sont traités avec le logiciel SPSS afin de tester leur significativité à un seuil de 95 %, soit une marge d'erreur de 5 %. Pour la réalisation des cartes et graphiques, le logiciel Arc. View 2.1 est utilisé.

Afin d'identifier les différentes périodes pluviométriques défavorables pour les différentes cultures, les anomalies centrées et réduites ont été calculées à base de la formule : $\lambda = \frac{x - \bar{X}}{\sigma}$ Avec x le cumul moyen annuel des hauteurs de pluie pour l'année i ; \bar{X} et σ représentent respectivement, la moyenne et l'écart type de la série considérée. Les années anormales ont été déterminées par rapport à l'indice pluviométrique de Lamb (N. C. Dégbé-Kété, 2016, p.23). Selon cet indice, une année est considérée comme

normale si son indice est compris entre -0,1 et + 0,1. Elle est dite humide si son indice est supérieur à 0,1 et sèche lorsque son indice est en deçà de -0,1.

3. Résultats

3.1. Contraintes liées à la production

3.1.1. Contraintes organisationnelles

Dans le secteur de recherche, il n'existe aucune relation formelle ou contractuelle entre les différents maillons de ce secteur d'activité (55 % des enquêtés). Il n'existe encore aucune organisation de producteurs, de transformateurs ou de commerçants, capables de prendre en charge la gestion efficace de tous les maillons et de le faire de manière efficace, durable et à la satisfaction de tous. Les organisations des producteurs existants ou les clusters sont sans fonds et n'apparaissent qu'occasionnellement (43 % des enquêtés). Les associations/groupements de producteurs présents sur le Plateau de Allada n'arrivent pas à fédérer leurs actions afin de fixer ou négocier le prix de vente de leurs produits. Ainsi, les producteurs sont obligés de vendre aux consommateurs parfois à des prix en dessous de la normale. En outre, 60 % des associations enquêtées n'arrivent même pas à négocier le prix d'achat des intrants. En témoignent, la variation du prix de commercialisation des produits d'un producteur à un autre et la fixation du prix d'achat des intrants spécifiques (engrais) par l'Etat même depuis des décennies.

3.1.2. Contraintes climatiques

Le démarrage tardif des saisons pluvieuses, la diminution du nombre de jours pluvieux et la baisse des hauteurs pluviométriques saisonnières sont des risques fréquents et l'observation des poches de sécheresse en pleine saison pluvieuse constituent des menaces pour les producteurs. La figure 2 présente les anomalies pluviométriques sur le Plateau de Allada de 1981 à 2017.

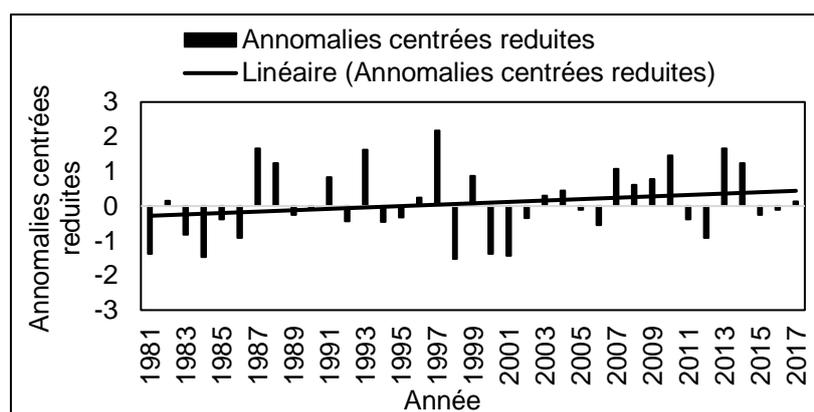


Figure 2: Indice pluviométrique interannuel de 1981 à 2017

Source des données : Météo Bénin, 2018

La figure 2 présente une évolution pluviométrique en plusieurs phases. La phase de 1981 à 1986 est caractérisée uniquement par des années déficitaires (années à anomalies négatives). La phase de 1987 à 2017 est marquée par une alternance d'années excédentaires (années à anomalies positives) et d'années déficitaires avec une prédominance des années excédentaires. Ce qui accentue le déficit hydrique non compensé par l'irrigation qui est très peu développée sur le Plateau de Allada. Le nombre d'années déficitaires (15) est égal au nombre d'années excédentaires, soit 80 % des années. Il a été enregistré sur cette même période d'étude, sept (07) années moyennes, soit 20 % des années. Selon 91 % des entrepreneurs agricoles enquêtés, au cours des années déficitaires où il est remarqué l'allongement de la durée des saisons sèches, les cultures peinent à se développer et les fruits produits pendant ces périodes sont de petits calibres et n'avantagent guère le producteur. Cette variabilité temporelle des précipitations justifie les excès, mais aussi les déficits pluviométriques observés au cours de ces dernières décennies. Ceci ne favorise pas le développement des cultures et entraîne la baisse des rendements dans un milieu où l'irrigation n'est encore qu'à l'étape embryonnaire. Ces difficultés qui rendent la vie pénible aux entrepreneurs agricoles sont aggravées par l'impraticabilité des voies sous l'effet des intempéries.

3.1.3. Contraintes financières

Pour faire face aux besoins de toute entreprise, il est indispensable de disposer des ressources financières adéquates. Mais malgré la diversité d'offres de services financiers qui caractérise le Plateau de Allada, les entrepreneurs agricoles ne sont pas satisfaits. En effet, les crédits agricoles octroyés par les Institutions de MicroFinance (IMF) sont assujettis à des garanties de grande valeur que la plupart des entrepreneurs agricoles ne possèdent pas. La garantie matérielle demandée pour un crédit supérieur

à 200 000 FCFA est généralement la convention de vente (signée par le maire) d'une parcelle dont le coût d'acquisition avoisine le montant du crédit sollicité. Cette contrainte, rend à elle seule, inéligible 60 % des demandeurs de crédit supérieur à 200 000 FCFA. Ils sont exclus des crédits de gros montants et sont réduits à des montants ne couvrant que quelques petites activités. Une deuxième garantie est celle financière qui fait un montant équivalent à 10 à 15 % du montant sollicité. Ainsi, pour obtenir un crédit de 2 000 000 FCFA, le producteur doit déposer entre 200 000 et 300 000 FCFA sur son compte domicilié dans la structure. L'une des exigences est également le taux d'intérêt sur le remboursement du crédit obtenu. Ce taux varie entre 12 et 19 % du crédit l'an selon l'IMF. Ces contraintes bloquent l'accès au crédit désiré à plus de 30 % des producteurs qui sollicitent une demande de crédit. Aussi, la durée de remboursement du crédit accordé ne respecte pas souvent le cycle végétatif de la production d'ananas. En effet, selon 75 % des entrepreneurs interrogés, la durée de remboursement qui est souvent de 12 mois expose davantage l'entrepreneur à des difficultés de solvabilité dans le temps.

3.2. *Contraintes à la transformation et au stockage*

3.2.1. *Non maîtrise des techniques de transformation et de stockage*

La phase de transformation des fruits en jus, en cocktail ou en purée comme celle de la production est confrontée à d'énormes difficultés dont l'exposition à l'excès de la chaleur en dépit de l'utilisation des foyers améliorés par 45 % des transformateurs, ce qui à long terme peut nuire à leur santé. La non utilisation des techniques modernes faute de machine moderne de transformation par la quasi-totalité des transformateurs, accentue la pénibilité des travaux de transformation et altère la qualité des produits obtenus (95 % des entrepreneurs agricoles enquêtés). En effet, la transformation de l'ananas demeure confrontée à d'énormes difficultés telle la prédominance des activités de manière artisanale. A part les entreprises disposant du matériel nécessaire à la transformation à une échelle industrielle suivant les procédures normales et dans les normes (20 %), tous les autres transformateurs (80 %) exercent cette activité artisanalement se contentant de pasteuriser le jus obtenu. Les producteurs de jus à petite échelle dominant ce secteur utilisent des malaxeurs, des broyeurs et presseurs en aluminium, laissant parfois des débris de métaux dans les jus mis en vente. La faible maîtrise du savoir-faire par certains entrepreneurs agricoles, l'existence de plusieurs étapes contraignantes d'opérations de transformation

(l'épluchage surtout), la disponibilité saisonnière des fruits d'ananas et des produits maraîchers (tomate) sont autant de situations qui entraînent la sous-production et l'obtention des produits stockés dans des conditions peu recommandées. Ce qui, à petit feu, détruit l'état de santé des consommateurs et explique les difficultés d'exportation des jus produits dans le pays vers les pays où le contrôle de qualité est plus strict.

3.2.2. *Difficultés d'accès aux équipements modernes*

La transformation d'une matière première en produit semi-fini ou en produits finis permet d'augmenter sa valeur ajoutée et de donner plus de profit aux entrepreneurs. Malheureusement, l'accès limité de 89 % de ces derniers aux équipements de transformation et la difficulté de transport des fruits des champs vers les zones de transformation handicapent la transformation d'une grande quantité de ces fruits et légumes entraînant ainsi une sous-production. De même, l'épluchage manuel de l'ananas occasionne des blessures surtout à la main et entraîne la faible productivité. En effet, de toutes les usines de transformation installées sur le Plateau de Allada, seule une est spécialisée dans l'épluchage des fruits d'ananas et sa découpe en utilisant les machines et les méthodes recommandées. Les autres entreprises emploient toujours un nombre un peu élevé de mains d'œuvre à cette étape sensible de la transformation. Ce qui rallonge indéniablement le temps de transformation et agit aussi sur le coût de transformation qui sera répercuté sur le prix de vente des jus de fruits.

3.2.3. *Difficultés de conservation*

Ce domaine d'activité est caractérisé par le faible niveau de transformation et de conservation des produits agricoles amplifié par la faible potentialité du Bénin à fournir l'énergie électrique. L'inaccessibilité des entrepreneurs agricoles aux outils plus qu'essentiels de conservation ruine ces derniers qui sont obligés de vendre leurs spéculations à des prix vraiment dérisoires aux acheteurs qui, ayant connaissance de cet état de chose, mettent toutes les stratégies en place pour casser le prix (68 % des enquêtés). Il s'en suit un endettement des entrepreneurs qui n'arrivent plus à honorer leurs engagements financiers auprès des institutions de microfinances et des tiers (parents ou usuriers) provoquant par ricochet, leur disparition du domaine de l'entreprenariat agricole. Il est observé une faible capacité financière des transformateurs et formatrices limitant leur accès aux équipements modernes, le nombre limité d'unités industrielles utilisant une ligne moderne de transformation sur

le Plateau de Allada pour une transformation de masse en vue d'encourager l'activité d'agrobusiness à l'intérieur de cette zone et la non disponibilité de magasins de stockage et de conservation moderne encore moins de grande capacité des produits tels les jus et la purée de tomate.

3.3. Contraintes à la commercialisation

3.3.1. Difficultés d'accès au marché international

Les difficultés auxquelles sont confrontés les produits sur ce marché sont diverses et multiformes. D'une part, le système traditionnel de distribution des produits agroalimentaires adoptés par les entrepreneurs agricoles ne facilite en rien l'insertion de ceux-ci dans ce réseau complexe que constitue le marché international où se côtoient les produits de renoms déjà connus de par le monde. D'autre part, l'accès limité de ces produits sur le marché international s'explique par le système de production et/ou de transformation jugé non conforme aux normes en vigueur (63 % des enquêtés). En effet, les consommateurs internationaux craignent toujours l'existence de nutriments ou résidus toxiques dans les spéculations proposées soupçonnant le non-suivi d'un bon itinéraire technique de production. En outre, les restrictions imposées par ces pays aux produits venus de l'extérieur de leur cercle de production sont nombreuses et multiformes. Ce protectionnisme poussé voir très agressif devenu légion reste une barrière importante à l'accès des produits agroalimentaires et autres produits venus du Plateau de Allada au marché international. La méconnaissance des résolutions et des règles de commercialisation adoptées par le Ministère du Commerce et l'OMC rend inefficaces ces producteurs ignorants. C'est le cas de la méconnaissance des entrepreneurs agricoles sur le prix réel des spéculations mis sur le marché au plan international.

3.3.2. Concurrence déloyale avec les produits importés

Dans un monde où la qualité des produits et l'esthétique/design préoccupent plus le consommateur, les producteurs locaux connaissent de nombreuses difficultés à écouler leurs spéculations. Selon 78 % des enquêtés, l'existence des produits manufacturés dans des emballages attrayants à un prix facilement accessible à la bourse moyenne et parfois au contenu plus consistant rend l'écoulement des produits locaux périlleux. Les différents jus ou cocktail de fruits sont dilués ou sont complétés par des additifs chimiques (sucres, arômes de différentes odeurs en fonction du

produit à fabriquer) ou encore ces arômes sont mélangés à l'eau et vendus à des prix dérisoires que les grossistes et revendeurs préfèrent aux jus proprement dits du fait que les consommateurs aiment la quantité. La photo 1 illustre l'exposition du jus IRA avec les jus importés sur le marché.



Prise de vue : Dégbé-Kété, mars 2020

Photo 1 : Jus Ira exposés avec les jus importés à Allada

La photo 1 montre les jus IRA exposés près des boissons importées surtout du Nigéria ou de l'Union Européenne. L'exposition de ces jus dans les mêmes rayons que les boissons ou jus importés des pays frontaliers rend difficile l'écoulement des jus localement produits du fait que le jus importé revient économiquement moins cher aux clients. Cela s'explique par diverses raisons. En effet, ces boissons et jus importés sont souvent subventionnés ou bénéficient de nombreuses conditions d'exonération fiscale et d'allègement en matière de taxes et impôts dont ne bénéficient pas les produits agroalimentaires locaux au Bénin. Les jus produits sur le Plateau de Allada sont délaissés par les consommateurs locaux qui préfèrent non seulement la quantité à la qualité, mais aussi le moins cher. Selon 71 % des enquêtés, certains vont jusqu'à falsifier les étiquettes juste pour détruire le producteur principal sur les marchés d'écoulement et pour en prendre possession avec des produits non contrôlés/certifiés par une institution de contrôle de qualités des aliments à mettre sur le marché.

3.3.3. Faiblesse des systèmes de marketing

L'entrepreneuriat, c'est vendre avant de produire. Cette technique passe par un système marketing bien huilé mis en place par les producteurs. Malheureusement, la méconnaissance de l'importance d'un département marketing pour la promotion du produit par les producteurs et/ou transformateurs locaux rend l'écoulement de leurs diverses spéculations difficile. Pour 52 % des enquêtés, aucune communication publicitaire d'envergure n'est entreprise par ces derniers qui ignorent même les

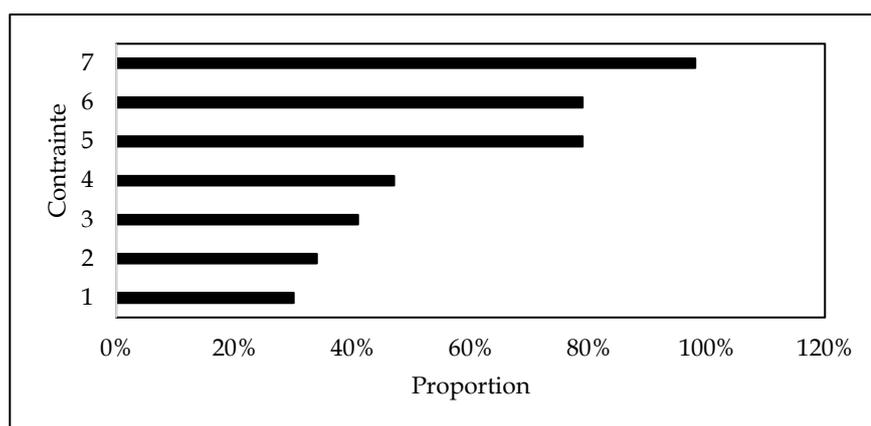
avantages de la publication des produits dans les médias. Le faible système marketing s'explique aussi par le manque d'initiative des producteurs, des transformateurs ou commerçants pour faire connaître leurs diverses spéculations mises sur le marché. Même 81 % de ceux ayant étudié et qui s'adonnent à l'entrepreneuriat agricole affirment ne pas avoir évalué leurs systèmes marketing pour mieux l'adapter aux réalités nouvelles et être plus compétitifs sur le marché. Ils se contentent des clients habituels qui n'arrivent réellement pas à leur acheter toute leur production. Selon 97 % des entrepreneurs agricoles interrogés, le manque de moyens surtout financier ne leur permet pas de recruter un responsable marketing.

3.3.4. Difficultés fiscales

La fiscalité en tant que moyen de stimulation de l'entrepreneuriat peut aussi être un frein à ce secteur. Les entrepreneurs agricoles situés sur le Plateau de Allada se plaignent à plus de 80 % par rapport au système fiscal dans le pays. La méconnaissance des textes et mesures incitatives à l'entrepreneuriat agricole conduit ces derniers à s'adonner à des pratiques floues qui les mènent vers des personnes dites intermédiaires qui leur appliquent des systèmes de taxation peu recommandés. De plus, les taxes douanières appliquées aux produits à l'exportation étouffent les producteurs selon 95 % des exportateurs d'ananas enquêtés. Ces taxes coûtent parfois plus de 70 % du prix d'exportation sans compter les frais de voyage et d'entreposage à payer. Toutes ces taxes ajoutées à l'impôt et à la patente ou taxe professionnelle enfonce l'entrepreneur dans le gouffre selon 78 % des personnes enquêtées et découragent toute la volonté de s'aventurer dans ce secteur d'activité pourtant porteur.

3.4. Hiérarchisation des contraintes à l'entrepreneuriat agricole

Etant donné que les contraintes à l'entrepreneuriat agricole sont remarquables à différentes intensités, il est important d'identifier celles qui affectent le plus grand nombre de producteurs afin de mieux focaliser les mesures de renforcement de l'entrepreneuriat agricole. La figure 3 fait une hiérarchisation des contraintes selon la proportion d'entrepreneurs affectés.



Source : Enquêtes de terrain, novembre 2020

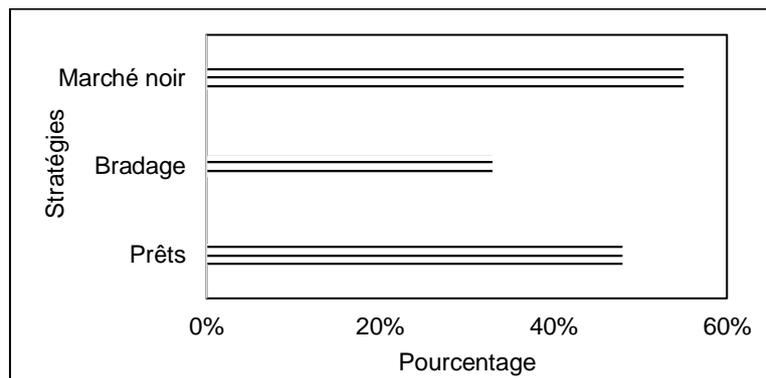
Figure 3: Hiérarchisation des contraintes à l'entrepreneuriat agricole

L'analyse de la figure 3 montre que les contraintes les plus remarquées chez les entrepreneurs agricoles sont : les contraintes financières (98 %), les contraintes à la commercialisation (79 %) et les contraintes climatiques (79 %). A la suite de ces contraintes viennent les contraintes techniques (47 %), les contraintes sociales (41 %) les contraintes foncières (34 %) et les contraintes à l'irrigation (30 %). Il est remarqué que les contraintes financières et les contraintes à la commercialisation sont les contraintes les plus importantes. Ainsi, il urge que les acteurs du développement du secteur de l'entrepreneuriat agricole concentrent leurs efforts sur les projets allant dans ce sens.

Dans le but de réduire les effets néfastes des contraintes à l'entrepreneuriat agricole, les entrepreneurs développent plusieurs stratégies de gestion.

3.5. *Stratégies de gestion des contraintes par les entrepreneurs*

Les stratégies de gestion sont développées par les entrepreneurs agricoles selon les moyens dont ils disposent. La figure 4 présente les trois (03) stratégies de gestion des contraintes les plus remarquées sur le Plateau de Allada.



Source : Enquêtes de terrain, novembre 2020

Figure 4: Stratégies de gestion des contraintes à l'entrepreneuriat

Il ressort de l'analyse de la figure 4 que la vente sur le marché noir, le bradage, et prêts sont les stratégies de gestion les plus remarquées. En effet, pour gérer les contraintes à la commercialisation qui se résument à l'accès aux marchés, 55 % des entrepreneurs agricoles vendent leurs produits sur le marché noir. Sur ces marchés, les produits ne sont pas toujours vendus au prix normal. Dans ces mêmes conditions, 33 % des entrepreneurs bradent leurs productions afin d'éviter une perte totale. L'entrepreneur ne profite donc plus de son œuvre comme il se doit, mais préfère adopter ces stratégies pour limiter leur perte. Une troisième stratégie consiste à faire des prêts auprès des proches ou des usuriers à défaut de remplir les énormes conditions pour aller vers les IMF. Le remboursement de ces prêts est généralement sujet à des intérêts exorbitants. Néanmoins, ces prêts permettent aux entrepreneurs de gérer les contraintes financières.

4. Discussion

Dans le secteur de recherche, les associations/groupements de producteurs présents n'arrivent pas à fédérer leurs actions afin de fixer ou négocier le prix de vente de leurs produits et les producteurs sont obligés de vendre aux consommateurs parfois à des prix en dessous de la normale. Ce constat s'apparente à celui de NEPAD (2013, p.49) qui révèle que malgré leur rôle important dans la structuration de la chaîne de valeur, les organisations des producteurs demeurent fragiles. A cela s'ajoute l'absence ou l'insuffisance de matériel de plantation de bonne qualité.

Il est constaté sur le Plateau de Allada, une alternance d'années excédentaires (années à anomalies positives) et d'années déficitaires avec une prédominance des années excédentaires. Ce qui accentue le déficit hydrique non compensé par l'irrigation qui

est très peu développée dans la zone d'étude. Les résultats corroborent avec ceux de T. H. Codjo (2017, p.117) et N. C. Dégbé-Kété (2016, p.44) qui concluent que l'augmentation de la température, le démarrage tardif des saisons pluvieuses, la diminution du nombre de jours pluvieux et la baisse des hauteurs pluviométriques saisonnières qui ne sont que les manifestations des changements climatiques induisent globalement une augmentation du stress hydrique et thermique au niveau des cultures. Ce qui entraîne une baisse des rendements agricoles.

Dans la plupart des cas où les entrepreneurs sont appuyés par les institutions de microfinance, soit le crédit alloué est insuffisant ou la demande est acceptée tardivement à cause de la lenteur administrative qui est l'une des contraintes financières. Cet état de choses engendre par ricochet des manques à gagner pour les producteurs. Selon H. C. Sossou (2015, p.99), les institutions de microfinance, au lieu d'accorder la totalité du montant demandé à l'agriculteur, le rationnent en accordant un crédit en dessous du montant souhaité. Une pratique qui dessert les entrepreneurs agricoles qui se voient dans l'obligation de revoir leurs prévisions à la baisse et qui ralentit leur progrès.

Références bibliographiques

- ADJAHOSSOU Vidédji Naéssé. 2014. Stratégies d'adaptation des paysans du plateau, XXVIIe Colloque de l'Association Internationale de Climatologie 2-5 juillet 2014 - Dijon (France), 6 p.
<https://www.researchgate.net/publication/310606691>
- AHOMADIKPOHOU Dèdègbè Louis. 2015. Production agricole et sécurité alimentaire dans le département de l'Atlantique au sud du Bénin : diagnostic et perspectives. Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, 225 p.
- CODJO Hossou Thierry. 2017. Changements climatiques et aménagements hydro-agricoles pour la réduction de la vulnérabilité du paysannat dans la basse vallée de l'Ouémé, Thèse de Doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, 234 p.
- DEGBE-KETE Noël Colomb. 2016. Facteurs et contraintes à l'irrigation sur les périmètres maraichers de la commune de Abomey-Calavi ; Mémoire de master en Géographie ; DGAT/FLASH/ UAC, 92 p.
- DJODJO Gervais Etchèvègnon. 2017. «Entrepreneuriat agricole au Bénin : étude économique de la production du riz de bas-fonds à Ouaké», In : Revue "Repères et Perspectives Economiques», 20 p.
- GASFP. 2013. *Project implantatin update*, 29 p.
- KANDA Madjouma, BADJANA Hèou Maléki, FOLEGA Fousseni, AKPAVI Sèmihinva, WALA Kpèrkouma, IMBERNON Jacques & AKPAGANA Koffi. 2017. Dynamique centrifuge du maraîchage périurbain de Lomé (Togo) en réponse à la pression foncière. Cah. Agric. 26: 15001. 10 p.
- NEPAD. 2013. Les agricultures africaines, transformations et perspectives, 72 p.
- SES. 2018. Entrepreneuriat inclusif et durable dans le secteur agricole au Bénin. Quelles perspectives en matière d'intégration stratégique de l'expertise belge ? , SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles, 99 p.
- SOSSOU Comlan Hervé. 2015. Le financement de l'agriculture au Bénin : stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles, Thèse de doctorat en français, Belgique, Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech, 199 p.

- UNSCN. 2014. La contribution à la nutrition des politiques alimentaires et agricoles, Synthèse de huit études de cas nationales, Rapport, UNSCN, Genève, Switzerland. 88 p.
- YONLI Djibril. 2015. Entreprenariat agricole au Burkina : contraintes, potentialités et perspectives, Forum - ONG ECHO 27 - 29 Janvier 2015, 74 p.